

## Fiche dérogation seconde G.T. pour lycées hors secteur MOTIFS ET JUSTIFICATIFS - Rentrée 2023

### Motifs de dérogation 2 G.T. et justificatifs

Si des places restent disponibles après affectation des élèves du secteur, les demandes de dérogation sont étudiées selon le ou les motifs invoqués par ordre de priorité.

Les représentants légaux adressent à l'établissement de l'élève, la fiche de demande de dérogation avec les justificatifs correspondants au(x) motif(s) invoqué(s) avant le mardi 30 mai 2023.

Les justificatifs à envoyer sont :

- ➔ soit adressés à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale par l'établissement d'origine de l'élève avant le **vendredi 2 juin 2023**. La DSDEN vérifie et met à jour dans Affelnet - Lycée, le ou les motifs de dérogation (**motifs 1, 2 et 6**).
- ➔ soit conservés par l'établissement de l'élève qui les vérifie et sélectionne, le cas échéant, à « oui » dans Affelnet - Lycée, le ou les motifs de dérogation (**motifs 3, 4 et 5**).

Motifs par ordre de priorité	Justificatifs	Justificatifs envoyés ou conservés par l'établissement
① Elèves en situation de <b>handicap</b>	Notification MDPH à adresser sous pli cacheté au médecin conseiller technique de la DSDEN	Envoyé à la DSDEN
② Elèves nécessitant <b>une</b> prise en charge <b>médicale</b> importante à proximité du lycée demandé	Certificat du médecin à adresser sous pli cacheté au médecin conseiller technique de la DSDEN	Envoyé à la DSDEN
③ Elèves <b>boursiers</b>	Attestation de l'attribution de bourses de collège	L'établissement conserve
④ Elèves dont une <b>sœur ou un frère</b> est <b>déjà scolarisé.e</b> dans <b>l'établissement demandé</b> (et y sera encore inscrit.e à la rentrée 2023).	Certificat de scolarité du frère ou de la sœur	L'établissement conserve
⑤ Elèves dont le <b>domicile est situé en limite de secteur</b> et proche de l'établissement demandé.	Distances entre établissements et des possibilités de transport	L'établissement conserve
⑥ Elèves devant suivre un <b>parcours scolaire particulier</b>	⇒ Pour les sections sportives scolaires, sections d'excellence sportive et pôle espoir : justificatif d'admission sur les listes principales de recrutement . ⇒ Pour la continuité de parcours pour une LVA ou LVB non dispensée dans le lycée de secteur : justificatif de suivi de la LVA ou LVB dans l'établissement actuel.	Envoyé à la DSDEN

#### ⑦ Convenances personnelles

Ce motif ne nécessite pas d'envoi de justificatif. Néanmoins, les représentants légaux peuvent indiquer sur la fiche dérogation, dans l'encadré « **précisions complémentaires** », les raisons de leur demande de dérogation et la remettre à **l'établissement de leur enfant qui se chargera de l'envoyer à la DSDEN du département demandé**.

#### Remarques :

- Si pour le motif 7, le nombre d'élèves est supérieur au nombre de places disponibles, des **critères supplémentaires permettront de départager les élèves** :
    - 1- élèves issus de REP/REP+
    - 2 - élèves relevant des cordées de la réussite
    - 3 - évaluations scolaires de 3<sup>e</sup>
  - Un élève qui souhaite suivre un **enseignement optionnel de seconde G.T. non proposé dans son ou ses lycée(s) de secteur**, peut faire une demande de dérogation pour le motif 7 « convenances personnelles ». Il explique ses motivations sur la fiche dérogation seconde G.T. hors secteur, dans l'encadré « précisions complémentaires ».
- Le **choix de l'enseignement optionnel s'effectue uniquement lors de l'inscription dans l'établissement** et en fonction des **contraintes organisationnelles** de ce dernier. Par conséquent, l'obtention du lycée demandé par dérogation ne garantit pas de pouvoir suivre l'enseignement optionnel souhaité.

## Fiche dérogation seconde G.T. pour lycées hors secteur Rentrée 2023

**A remettre à l'établissement de l'élève avec les pièces justificatives selon le motif de dérogation au plus tard pour le mardi 30 mai 2023.**

Nom et prénom de l'élève :  Date de naissance :                      Fille                      Garçon  N° Identifiant National Elève (INE) :  Nom et prénom du représentant légal 1 :  Adresse :  Mél : Téléphone :	Établissement 2022/2023(nom et ville)  Classe : LVA :    LVB :  Nom et prénom du représentant légal 2 :  Adresse :  Mél : Téléphone :
---	---

**Indiquez ci-dessous tous les vœux que vous avez formulés avec ou sans dérogation dans l'ordre de préférence. Vous devez formuler au moins un vœu pour un lycée de secteur afin de garantir une affectation en lycée public.**

Vœux 2 <sup>de</sup> GT	Lycée souhaité (nom et ville)	Boursier oui/non	Dérogation oui/non	Numéros des motifs
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Précisions complémentaires :

Date et signature  
des représentants légaux :

Observations éventuelles de la cheffe ou du chef d'établissement sur la validité des motifs invoqués :

Signature et cachet  
de l'établissement